

## DÉCLARATION DU SNES-FSU NORMANDIE CAPA CERTIFIÉS DU 7 MAI 2021



Madame la rectrice,

Difficile de ne pas ouvrir ces deux CAPA sans évoquer la gestion de la crise sanitaire. Alors que le SNES-FSU alerte depuis plus d'un an sur la nécessité de prendre des mesures adaptées à la vague épidémique que nous subissons, le ministre s'est constamment évertué à fermer les yeux sur la réalité de la circulation du virus dans les établissements scolaires. Cet entêtement a conduit à l'échec de cette stratégie, avec la fermeture précipitée des écoles au mois d'avril, et la réouverture des collèges et des lycées lundi dernier n'est ni plus sereine ni mieux préparée. Les établissements, notamment les collèges, reprennent comme si de rien n'était alors que les chiffres de contamination sont toujours à un très haut niveau. Pour preuve, les cas de Covid se répandent depuis la rentrée dans les établissements scolaires, poussant à nouveau des classes à fermer. L'impact est bien plus important au lycée en raison de l'extension de ces fermetures aux multiples groupes auxquels un élève positif peut appartenir.

Dans ce contexte peu réjouissant, le déni de réalité du ministre qui maintient envers et contre tout le Grand oral est irresponsable et hors sol : en effet, les élèves doivent avoir rendu leurs questions à présenter au jury dans deux semaines, alors que le fonctionnement des lycées est en demi-jauge – quand les élèves ne sont pas déjà mis à l'isolement en cas de Covid positif de l'un.e de leur camarade ! Il nie aussi les inégalités de préparation effectives depuis la Toussaint qu'il a lui-même créées en ayant renvoyé au local l'application, ou non, de jauges sanitaires. Le choix effectué pour la philosophie dévalorise cruellement l'épreuve terminale et ouvre la porte aux pratiques douteuses de construction de la note de contrôle continu, comme cela a pu avoir lieu l'an dernier.

Les effectifs dans les classes restent complets dans les collèges. Les personnels nécessaires pour assurer les remplacements, les dédoublements, l'encadrement et les nettoyages n'ont pas été recrutés. Les cantines, si l'on en croit les déclarations du ministre qui invite les parents à faire déjeuner leurs enfants à la maison, restent un point particulièrement fragile du protocole. Les personnels âgés de plus de 55 ans doivent se battre pour se faire vacciner alors qu'ils sont soi-disant prioritaires.

Pour en venir au sujet qui nous réunit aujourd'hui, nous ne pouvons que déplorer l'incroyable désinvolture à l'égard cette ultime CAPA d'avancement d'échelon dont fait preuve le rectorat :

- Les convocations officielles pour la date présente n'ont pas été envoyées,
- Beaucoup de commissaires paritaires n'ont pas été destinataires du lien de visioconférence,
- Le document préparatoire fourni pour l'avancement d'échelon n'a pas, du moins dans un premier temps, été donné sous une forme numérique exploitable,
- Le document pour information sur les congés formation est indigent.

L'évaluation de la valeur professionnelle des enseignants pose toujours question. Si le SNES-FSU continue à acter positivement la plus grande transparence et équité de traitement grâce au fonctionnement des rendez-vous de carrière permis par les accords PPCR (à l'inverse du système précédent aux trois rythmes d'avancement différenciés), de nombreux problèmes subsistent. Les recours que nous avons à traiter aujourd'hui en témoignent. Les démarches de nos collègues pour contester l'avis global sont profondément ancrées dans leur volonté de considération et de prise en compte du travail réel. Plusieurs expriment dans leur saisine écrite une incompréhension des éléments retenus par les notateurs primaires.

Avec les conditions d'enseignement dégradées en raison de la crise sanitaire, la tenue des rendez-vous de carrière a été encore plus compliquée. Les collègues ont été évalués dans des conditions extraordinaires, peu propices à la sérénité et à une vraie réflexion sur ses pratiques pédagogiques.

Concernant l'avis final de la rectrice, le SNES-FSU rappelle qu'il doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires et respecter un minimum d'équilibre entre les disciplines. Ainsi nous constatons dans le projet présenté que bien peu d'avis très satisfaisant ou excellent ont été donnés en espagnol ou en SVT, alors qu'en sciences physiques tous les collègues évalués bénéficient au moins de l'avis très satisfaisant.

Nous souhaitons aussi que cette CAPA corrige les incohérences constatées entre les positionnements sur les items de la grille et l'avis final des dossiers étudiés. L'évaluation de la valeur professionnelle est une affaire sérieuse qui ne peut relever de l'arbitraire.

Par ailleurs, le SNES-FSU dénonce toujours la grille de compétences qui va à l'encontre de la réalité de nos pratiques professionnelles où l'enseignant.e est concepteur de son métier. Le SNES-FSU revendique une évaluation portant sur le cœur de notre métier et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de la liberté pédagogique des enseignant.es. A l'heure où des injonctions concernant l'enseignement à distance ont été données par certains chefs d'établissement, alors que les solutions de visioconférence prônées ont failli tant l'institution n'a pas su mettre les moyens nécessaires, le SNES-FSU rappelle que les collègues sont libres des méthodes qu'ils emploient pour faire réussir leurs élèves.

D'autre part, 7 rendez-vous de carrière ne se sont pas tenus et les collègues concerné.e.s se retrouvent sans avis. Cela ne doit pas pénaliser les collègues pour les changements d'échelon ou de promotion.

Nous souhaiterions également savoir quels seront les moyens d'accompagnement et de formation mis en œuvre pour aider les 4 collègues ayant reçu un avis « à consolider ».

Un document a également été fourni pour les congés formation. Il présente la liste nominative des bénéficiaires et la durée de congé accordée. Et c'est tout ! Nous avons demandé à recevoir les compléments habituels : nombre total de demandeurs, ventilation par discipline, nombre de demandes consécutives, objet du congé de formation demandé. Aucune réponse n'a été apportée par vos services à ces demandes préalables. Nous demandons à la rectrice et à la DPE de s'expliquer sur cette attitude de défiance incompréhensible. Doit-on y voir une

lecture zélée de la loi de transformation de la fonction publique ? Ces documents ont pourtant été fournis dans de très nombreuses académies, sans même que les organisations syndicales aient eu à les réclamer.

Pour conclure, le bilan de cette campagne d'évaluation confirme ce que le SNES-FSU affirme depuis longtemps : l'immense majorité des collègues s'investissent pour la réussite de leurs élèves avec, pourtant, des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader d'année en année avec l'accroissement d'heures supplémentaires imposées, qui se traduisent par davantage de classes à prendre en charge et souvent par des partages de postes sur plusieurs établissements. Cette évaluation ne doit donc pas devenir une source de rancœur et de démobilisation des collègues, ce serait un échec de plus à l'heure où la colère est grande contre l'institution.

Les collègues sont attachés à la reconnaissance de leur investissement et de leur travail. Mais il ne saurait être suffisant de les payer de mots, n'en déplaise à la « reconnaissance immatérielle » si chère au Ministre Blanquer. Le SNES-FSU revendique toujours la déconnexion totale entre l'avancement et l'évaluation des enseignants avec une carrière accélérée pour tous sur les trois grades. Enfin, et c'est une évidence, pour redonner attractivité et reconnaissance au métier d'enseignant, il est nécessaire d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail de tous. Cela passe par le dégel du point d'indice et le rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat accumulée depuis plus de 20 ans. À rebours des fausses promesses et des propositions injustes du Grenelle raté, le SNES-FSU demande un plan d'urgence pour l'Éducation qui passe par des recrutements de personnels massifs et des revalorisations salariales conséquentes.